

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le LUNDI 23 février 1942.

Résolu: Qu'un comité spécial soit nommé pour étudier toutes les questions relatives à l'établissement agricole au Canada des anciens combattants de la guerre actuelle; et

Que ledit Comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et dossiers; d'interroger des témoins, de faire imprimer, au jour le jour, sur l'ordre du Comité, les documents et les dépositions, pour l'usage du comité et des membres de la Chambre; de faire rapport de temps à autre; et

Que le Comité soit composé des membres suivants: MM. Blanchette, Dupuis, Hatfield, Macdonald (*Brantford*), Macdonald (*Halifax*), MacKenzie (*Neepawa*), Mackenzie (*Vancouver-centre*), McLean (*Simcoe-est*), Macmillan, Quelch, Ross (*Souris*), Senn, Sissons, Tucker, Wright.

Copie conforme.

Le Greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAÜCHESNE.

Le JEUDI 23 avril 1942.

Ordonné: Que le bill suivant soit renvoyé audit Comité: Bill no 65, intitulé: Loi ayant pour objet d'aider aux anciens combattants à s'établir sur la terre.

Copie conforme.

Le Greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAÜCHESNE.

Le VENDREDI 1er mai 1942.

Ordonné: Que ledit Comité soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Copie conforme.

Pour le Greffier de la Chambre,
C. W. BOYCE.

Le JEUDI 30 avril 1942.

Le Comité spécial de l'établissement agricole des anciens combattants de la guerre actuelle a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,
CYRUS MACMILLAN.